

Guide de l'utilisateur

IKEA Family Mastercard®



**BUY
WAY**



- ⁽¹⁾ Exemple représentatif: OUVERTURE DE CRÉDIT À DURÉE INDÉTERMINÉE de 1.500,00 EUR à un TAUX ANNUEL EFFECTIF GLOBAL de 16% dont 0,02% du capital emprunté par mois de frais de carte (taux débiteur VARIABLE de 15,73%).

Cette ouverture de crédit comprend une option uniquement valable dans les points de vente IKEA en Belgique à taux débiteur de 4,25% et remboursable par mensualités fixes.

Sous réserve d'acceptation par BUY WAY PERSONAL FINANCE SA, prêteur (BCE 0400 282 277 - RPM Bruxelles - FSMA 019542a - IBAN BE03 3101 2966 9484 - Boulevard Baudouin 29 bte 2, 1000 Bruxelles) et IKEA BELGIUM SA intermédiaire de crédit agissant en qualité d'agent à titre accessoire ayant pouvoir de signature (BCE 0425 258 688 - RPM Bruxelles - Weiveldlaan 19, 1930 Zaventem).

- ⁽²⁾ Sous réserve du bon déroulement de votre dossier et d'un montant disponible suffisant.
- ⁽³⁾ Les intérêts seront comptabilisés à partir de la date de la transaction pour les versements sur compte bancaire et les retraits d'argent aux distributeurs automatiques.
- ⁽⁴⁾ Sous réserve du respect de la mensualité minimum contractuelle et de l'obligation légale du zéro tage.
- ⁽⁵⁾ L'assurance « Full Cover » est un contrat d'assurances collectif qui a été conclu pour vous auprès de la Compagnie CARDIF Assurance Vie SA : société de droit français - Siège social : 1, Bd Haussmann à F-75009 PARIS - autorisée en Belgique via sa succursale : Rue Montagne du Parc 8/bte 2 à 1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - BCE 0435 018 274 - entreprise d'assurance agréée en Belgique par la Banque Nationale de Belgique sous le n° de code 979 pour les garanties décès, incapacité de travail et invalidité permanente et CARDIF Assurances Risques Divers SA - Société de droit français - siège social : 1, Bd Haussmann à F-75009 PARIS - autorisée en Belgique via sa succursale, Rue Montagne du Parc 8/bte 2 à 1000 Bruxelles - BCE 0435 025 994 - RPM Bruxelles - entreprise d'assurance agréée en Belgique par la Banque Nationale de Belgique sous le n° de code 978 (A.R. 06/02/1989 - MB.B. 18/02/1989) pour les garanties perte ou vol de la carte, achat et perte d'emploi involontaire. Document publicitaire. Ne constitue pas un engagement contractuel. Le droit belge est applicable. Durée : l'assurance prend effet à la date de signature du certificat d'adhésion (ou accord téléphonique), sous réserve du paiement de la prime. L'adhésion est ensuite renouvelée mensuellement par le paiement de la prime. Gestion des plaintes, Rue Montagne du Parc 8/bte 2 à 1000 Bruxelles, gestiondesplaintes@cardif.be, 02 528 00 03. L'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, info@ombudsman-insurance.be. Buy Way est une dénomination commerciale de BUY WAY PERSONAL FINANCE SA, société anonyme dont le siège est établi à B-1000 Bruxelles, Boulevard Baudouin 29 bte 2, BCE 0400 282 277 - RPM Bruxelles, et agréée sous le n° FSMA 019542A, agissant en qualité d'agent d'assurances lié des assureurs CARDIF Assurance Vie SA et CARDIF Assurances Risques Divers SA. Gestion des plaintes, Boulevard Baudouin 29 bte 2 à 1000 Bruxelles, claims@buyway.be.
- ⁽⁶⁾ Liste exemplative et non exhaustive, nous vous invitons à consulter la fiche d'information et les conditions générales sur www.buyway.be pour plus d'informations. En aucun cas, cette liste ne se substitue aux conditions générales.
- ⁽⁷⁾ Sous réserve d'acceptation de votre demande par BUY WAY PERSONAL FINANCE SA, consultation de la Centrale des crédits aux particuliers, examen de votre capacité financière à rembourser, signature du contrat par toutes les parties.

Annoncesur / Éditeur responsable: BUY WAY PERSONAL FINANCE SA.

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.



Sommaire

- 4 Tout ce que vous pouvez faire avec votre **IKEA Family** Mastercard
- 6 Les avantages de votre **IKEA Family** Mastercard
- 8 Comment et combien rembourser?
- 9 Demander une augmentation de la limite de votre ouverture de crédit
- 10 Le zérotage, c'est quoi?
- 12 Votre relevé mensuel
- 16 L'application smartphone Buy Way Mobile
- 17 Les tarifs **IKEA Family** Mastercard
- 17 Carte perdue ou volée?
- 18 L'assurance en option
- 20 À votre disposition



Les mentions légales, obligatoires, peuvent vous sembler rébarbatives. Mais elles vous protègent. Des questions? Voir p. 20

Protection des données


Buy Way a adapté ses conditions générales suite à l'entrée en vigueur du règlement n° 2016/679 dit le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Vous pouvez consulter notre charte pour la protection de la vie privée ainsi que les conditions générales sur le site internet de Buy Way: <https://www.buyway.be/fr/informations-legales>.

Tout ce que vous pouvez faire avec votre **IKEA Family Mastercard**?⁽¹⁾⁽²⁾

1. Vos achats

Vous pouvez utiliser votre carte en toute sécurité pour vos achats en ligne et partout dans le monde chez tous les commerces affichant le logo Mastercard (magasins, hôtels, parcs d'attractions, stations-service, péages autoroutes,...).

2. Paiements Contactless

Avec votre carte dans les magasins affichant ce logo 

Grâce à Google Pay et à Apple Pay vous pouvez payer avec votre smartphone, partout où le logo de ces fonctionnalités est affiché.



3. Des retraits d'argent aux distributeurs⁽³⁾

Vous pouvez retirer de 20 € à 620 € par jour dans tous les distributeurs automatiques de billets affichant le logo Mastercard. Il y en a des milliers, dans le monde entier.

4. Des versements sur votre compte⁽³⁾

Vous pouvez verser de l'argent sur votre compte bancaire à partir de votre IKEA Family Mastercard. Le montant sera disponible sur votre compte dans les deux jours ouvrables suivant votre demande.

Vous avez plusieurs possibilités pour faire cette demande :



Au Financing Desk de votre magasin IKEA



Buy Way Mobile (iOS & Android)

> Versement.



buyway.be

> Versement d'argent.

> Espace client.




02 320 25 96

Accessible du lundi au vendredi,
de 8h30 à 17h00 (sauf jours fériés belges).



5. Vos paiements « sans contact »

Très pratique pour payer de plus petites sommes, ici et partout dans le monde, dans les commerces affichant le pictogramme 

L'option « sans contact » est activée automatiquement sur votre IKEA Family Mastercard. Cette fonction vous permet d'effectuer des paiements auprès des commerçants acceptant Mastercard, sans devoir saisir votre code pin à chaque fois.

Comment fonctionne le paiement sans contact de votre IKEA Family Mastercard⁽²⁾?

- ▶ Vous devez d'abord avoir fait au minimum 1 transaction avec votre code PIN (par exemple lors d'un retrait d'argent ou d'un paiement en magasin).
- ▶ Ensuite, vous pouvez effectuer des paiements sans contact :
 - ▶ maximum 50 € par transaction.
 - ▶ maximum 5 transactions consécutives ou un montant maximum de 100 €.

Lorsque l'une de ces limites est atteinte, vous devrez refaire au moins une transaction avec votre code PIN pour pouvoir payer à nouveau sans contact.

Vous voulez désactiver ou réactiver cette fonction ?



Contactez-nous par téléphone au 02 320 25 96 du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00.

IKEA Family Finance

Vous avez la possibilité de rembourser par mensualités⁽⁴⁾.

Les avantages de votre carte **IKEA Family** Mastercard⁽¹⁾⁽²⁾

IKEA Family Mastercard tous les avantages de la carte de crédit et... plein d'autres

Vous pouvez utiliser votre IKEA Family Mastercard chez tous les commerçants et sur tous les sites internet qui acceptent la Mastercard.

Vous ne payez pas de cotisation annuelle mais des intérêts et frais de carte sont comptabilisés dès l'utilisation de votre ouverture de crédit, notamment en cas de paiement par mensualités et/ou sur les versements sur compte bancaire et les retraits au distributeur.

Pour vos achats dans tous les magasins IKEA en Belgique et sur IKEA.be, un taux débiteur de 4,25% est appliqué.

IKEA Family Mastercard, plus verte évidemment

Des milliards de cartes de crédit en circulation dans le monde et plusieurs millions en Belgique... Voilà pourquoi IKEA a opté pour une solution plus verte.

La IKEA Family Mastercard est fabriquée à partir de plastiques recyclés, sans chlore. Il a été prouvé que cette technique constitue une bonne alternative aux émissions massives de CO₂. La carte est hautement recyclable, sans émanations de gaz toxiques, et est traitée par des filières de récupération performantes. Elle a en outre une longue durée de vie.



Ikea Family récompense votre fidélité

Avec votre Ikea Family Mastercard, 1% de tous vos achats effectués avec la Ikea Family Mastercard est converti en bon d'achat valable dans tous les magasins Ikea et sur Ikea.be.

Notez que les retraits aux distributeurs à billets et les versements d'argent sur compte bancaire ne sont pas pris en considération pour l'action bon d'achat de 1%.

Chaque mois, via notre Ikea Family e-newsletter, vous recevez un résumé de l'état de votre bon d'achat. C'est vous qui décidez de ce que vous faites de ce montant: soit vous souhaitez qu'il soit converti immédiatement en bon d'achat, soit vous dépensez votre bon d'achat plus tard.

Ikea Family, une foule d'avantages pour vous

En tant que membre Ikea Family, vous bénéficiez de plein d'avantages. Des avantages qui font du bien à votre budget, d'autres qui vous font gagner du temps et d'autres encore qui vous facilitent la vie. Un exemple? Après 3 achats avec votre carte Ikea Family, pour un montant minimum de 100 € et à des dates différentes, nous vous offrons un bon d'achat de 10 €!

Pour profiter de vos avantages, il suffit de scanner le code-barres qui se trouve au dos de votre Ikea Family Mastercard.

Envie d'en savoir plus et de découvrir vos avantages en détail? Bienvenue sur <https://www.ikea.com/be/fr/ikea-family/>

Comment et combien rembourser?

1. Combien?

Vous avez deux options :

- ▶ Vous remboursez en une seule fois vos dépenses du mois, sans intérêts. Vous payez toutes vos dépenses et retraits du mois avant le 6 du mois suivant et vous ne payez pas d'intérêt⁽³⁾. Toutes les informations sont clairement indiquées sur votre relevé mensuel.
- ▶ Vous optez pour un remboursement par mensualités⁽⁴⁾. Vous payez la mensualité minimum (hors Buy Way Facility) qui est indiquée sur votre relevé mensuel, dans ce cas des intérêts vous seront portés en compte. Bien entendu, vous pouvez également effectuer des virements complémentaires.

2. Comment?

Vous avez deux options :

- ▶ Automatiquement: vous optez pour une domiciliation sur votre compte bancaire au début de chaque mois. Votre compte doit être suffisamment approvisionné. Vous préférez un paiement total en fin de mois? Le montant minimum à rembourser sera automatiquement débité de votre compte au début du mois et vous réglez par virement le solde à rembourser.
- ▶ Par virement: le montant, le délai de paiement et les coordonnées bancaires sont clairement indiqués sur votre relevé mensuel.

3. Lorsque votre ouverture de crédit⁽¹⁾ est entièrement remboursée

Vous avez deux options :

- ▶ Vous réutilisez votre IKEA Family Mastercard pour une partie ou la totalité de votre ouverture de crédit⁽²⁾.
- ▶ Vous conservez votre carte afin de l'utiliser plus tard, si vous le souhaitez⁽²⁾. En attendant, vous ne payez évidemment rien.




4. Vous pouvez rembourser plus rapidement

Si vous avez opté pour un remboursement par mensualités, vous avez à tout moment la possibilité de reconstituer votre ouverture de crédit plus rapidement. Dans ce cas, vous pouvez faire des versements complémentaires, en plus de vos remboursements mensuels. Pour ce faire, utilisez les données de paiement qui se trouvent sur votre relevé mensuel.

Vous souhaitez augmenter la limite de votre ouverture de crédit⁽¹⁾

Vous pouvez faire une demande d'augmentation de la limite de votre IKEA Family Mastercard⁽⁷⁾.

 Contactez-nous au 02 320 25 96 du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 (sauf jours fériés belges).

Vous souhaitez résilier votre contrat

Comment? Vous réglez le montant qui est encore à rembourser et vous arrêtez d'utiliser votre IKEA Family Mastercard.

Vous clôturez définitivement votre contrat en envoyant une résiliation par lettre, par e-mail ou via buyway.be

▶ CONTACT.

Le zéro tage, c'est quoi ?

La remise à zéro ou « zéro tage »* de votre ouverture de crédit est une obligation légale qui vous impose, dans un certain délai, de rembourser la totalité du montant dû de votre ouverture de crédit. Ce délai de zéro tage démarre dès la première utilisation de votre ouverture de crédit. Tous les délais de zéro tage sont formulés en nombre de mois et fournis à titre purement indicatif.

Comment ça fonctionne ?

Le montant total de votre ouverture de crédit (avec les frais et intérêts) doit être remboursé au plus tard à une date appelée « date de zéro tage ». À cette date, votre solde restant dû doit donc être de 0 EUR et le rester pendant 24 heures minimum pour remplir l'obligation légale de zéro tage.

Une fois le zéro tage effectué et dès le moment où vous réutilisez votre ouverture de crédit, une nouvelle date de zéro tage est calculée. Cette date figure sur votre relevé mensuel, consultable directement depuis l'appli Buy Way Mobile.

Que se passe-t-il si vous ne zéro tez pas votre crédit ?

Si vous ne procédez pas au zéro tage de votre crédit à la date prévue, son utilisation sera d'abord suspendue et si le défaut de paiement persiste, il sera renseigné au volet négatif de la Centrale des crédits aux particuliers (CCP) de la Banque Nationale de Belgique.

! Le respect de l'obligation légale de zéro tage vous permet de continuer à utiliser votre ouverture de crédit⁽¹⁾ comme vous en avez l'habitude aujourd'hui⁽⁴⁾.



*Article VII.95 §2 du Code de Droit économique et article 14, § 3 de l'Arrêté Royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédit soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêt variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés.

Votre relevé mensuel

BUY
WAY



Numéro de dossier: 725056702100_01

Numéro de carte: 27534XXXXXX8017

Identifiant Espace client: 75530152

Service clientèle: 02 320 25 96

Date de zérotagage: 17/10/2023

Les remboursements minimums contractuels de votre ouverture de crédit peuvent ne pas être suffisants pour rembourser l'intégralité de votre solde à la date de zérotagage précitée.

A PAYER AVANT LE 01/01/2021

Mensualité des utilisations courantes € 50,00

MENSUALITÉ TOTALE À PAYER € 50,00

Votre solde dû après ce paiement sera de € 250,23

Situation du dossier au 17/06/2022

Montant disponible sur votre carte

€ 949,77

Limite de la carte

€ 1 250,00

Votre paiement par domiciliation de € 50,00 sera effectué le 01/07/2022.

TOUT VERSEMENT SUPPLEMENTAIRE EST A EFFECTUER SUR LE COMPTE: IBAN:BE03 3101 2966 9484 BIC:BBRUBEBB

AVEC LA COMMUNICATION STRUCTURÉE: +++072/8238/80149+++

VOTRE DOMICILIATION EST ENREGISTRÉE SOUS LE NUMERO DE MANDAT: 048971059783020131217

Relevé des opérations du 18/05/22 au 17/06/22

Ancien solde dû au 18/05/22 - € 346,92
(DONT MONTANT EN CAPITAL 342,98 EUR)

Résumé des opérations

Détails au verso (et aux pages suivantes)

Vos remboursements effectués

+ € 50,00

Divers

- € 3,31

UTILISATIONS COURANTES: NOUVEAU SOLDE DU AU 17/06/22

- € 300,23

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h00
02 320 25 96

Votre conseiller virtuel
sur Buy Way Mobile

Formulaire de contact
buyway.be

Adresse
Boulevard Baudouin 29 bte 2
1000 Bruxelles








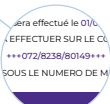

Carte perdue ou volée ?
24h/24 & 7j/7
02 320 25 95

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

1/2

Exemple informatif.



-  5056702100_01
34XXXXXX8017
75530152
-  Téléphone: 02 320 25 96
Date de naissance: 17/10/2023
Montants minimums
régularité de votre
-  Situation du dossier
Montant disponible
sur votre carte
€ 949,77
-  du 17/06/2022
Limite
de la carte
€ 1 250,00
-  € 50,00
€ 50,00
-  Garanties
PAYER
sera de € 250,23
€ 50,00 sera effectué le
EST A EFFECTUER le
-  6 9484 BIC:BBRUBEBB
217
-  sera effectué le 01/0
EFFECTUER SUR LE CO
+++072/8238/80149+++
SOUS LE NUMERO DE M
/22
- 

+ €	50,00
- €	3,31
- €	300,23

Votre relevé mensuel

BUY
WAY



Détails des opérations du 18/05/22 au 17/06/22

Date de transaction	Date de valeur	Description des opérations	Montant en €
01/06/22	01/06/22	Vos remboursements effectués	+ € 50,00
01/06/22	01/06/22	ECHÉANCE DES BUY WAY FACILITY	- € 26,66
01/06/22	01/06/22	VOTRE PAIEMENT PAR DOMICILIATION (COMPRENANT LA MENSUALITE UTILISATIONS COURANTES + LES MENSUALITES BUY WAY FACILITY)	+ € 76,66
Vos achats			- € 575,40
LES INTERETS VOUS SONT OFFERTS JUSQU'AU 06/08/19 POUR LES TRANSACTIONS CONCERNEES. SI NON PAIEMENT AVANT LE 06/08/19, LES INTERETS COMMENCERONT A COURIR A PARTIR DU 01/08/19.			
18/05/22	07/06/22	DELHAIZE MOZART 4015 BRUXELLES BEL	- € 78,75
20/05/22	07/06/22	DELHAIZE RODEBEEK 40 BRUXELLES BEL	- € 16,98
22/05/22	07/06/22	LIDL 164 SINT-PIETERS SINT-PIETERS-BEL	- € 33,67
22/05/22	07/06/22	DELHAIZE 4556 SINT PI SINT-PIETERS BEL	- € 58,68
22/05/22	07/06/22	DECATHLON 373 ANDERLE BRUSSEL BEL	- € 95,30
23/05/22	07/06/22	KINOPOLIS BRUSSEL BRUSSEL BEL	- € 204,00
25/05/22	07/06/22	EXKI BRUXELLES BEL	- € 12,45
25/05/22	07/06/22	C&A 284 KIDS ANDERLEC ANDERLECHT BEL	- € 20,90
27/05/22	07/06/22	LIDL 164 SINT-PIETERS SINT-PIETERS-BEL	- € 2,90
27/05/22	07/06/22	LIDL 164 SINT-PIETERS SINT-PIETERS-BEL	- € 51,77
Divers			- € 4,95
30/06/22		INTERETS AU TAUX DEBITEUR ANNUEL DE 12,24% : 4,85 EUR (TAUX NOMINAL ANNUEL DE 11,59%)	- € 4,95
30/06/22		ET FRAIS CARTE ANNUELS 0,24 % : 0,10 EUR	- € 4,95

Buy Way Facility (Achat à taux promotionnel)

Date de l'achat	Nom du magasin	Montant de l'achat	Durée ou report	Montant de la mensualité	TAEG	Nombre de mensualités restantes	Date du prochain paiement	Montant restant dû
16/07/19	IKEA MONETIQUE ANDERLECHT	€ 157,97	6	€ 26,66	4,50	4	01/08/19	€ 105,69

Afin de mieux vous servir dans le cadre de la gestion de votre ouverture de crédit, nous vous informons que Buy Way Personal Finance S.A. peut transmettre vos données personnelles :
 - Soit à BNP Paribas Fortis S.A., dans le cadre d'un contrat de gage conclu le 21 décembre 2015,
 - Soit à B- Cards S.A., société d'investissement en créances institutionnelle de droit belge, dans le cadre d'un transfert de créances.
 Tous deux étant dénommés « les Destinataires », et ils traitent vos données de manière confidentielle et uniquement dans le but d'assurer la gestion de votre ouverture de crédit. Chaque Destinataire pourra vous demander par écrit d'effectuer les remboursements liés à votre ouverture de crédit sur le compte qu'il vous communiquera.
 La présente notification est soumise au droit belge. Tout différend y relatif sera de la compétence des Tribunaux de Bruxelles, sans préjudice du droit des Destinataires d'entreprendre des démarches juridiques devant tout autre tribunal compétent.

BUYWAY PERSONAL FINANCE SA - Boulevard Baudouin 29 bte 2 - 1000 Bruxelles - BCE 0400.282.277 - RPM Bruxelles - FSMA 019542a - IBAN BE03 3101 2966 9484.

2/2

Exemple informatif.



Description des opérations
Vos remboursements
Echéance des Buy Way
VOTRE PAIEMENT PAR
(COMPRENANT LA MENSUALITE)
+ LES MENSUALITES B

- ▶ Le détail des remboursements du relevé précédent ainsi que des dépenses du mois écoulé

LES MENSUALITES
Vos achats
LES INTERETS VOUS
CONCERNES, SI NG
A COURIR A PARTIR E
DELHAIZE MOZART 4
DELHAIZE ROODEB
LIDL 164 SAINT-PIET
DELHAIZE 4156 SIF
SECATHLON ST

- ▶ Toutes vos dépenses, hors IKEA, du mois écoulé

Buy Way
Date de l'achat
Nom du r
16/07/19 IKEA MON
ANDERLI

- ▶ Achats IKEA au taux débiteur de 4,25%

Consulter votre relevé mensuel

Votre relevé mensuel est disponible à tout moment dans Buy Way Mobile.

Si vous le désirez votre relevé peut être envoyé par courrier.

La moindre question sur votre relevé mensuel?

Notre service client est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 au 02 320 25 96.

L'application smartphone Buy Way Mobile

Grâce à l'application Buy Way Mobile, vous pouvez :

- ▶ Consulter votre solde disponible et vos transactions les plus récentes.
- ▶ Effectuer des transactions sécurisées en ligne (3DS2)⁽²⁾.
- ▶ Demander un versement d'argent de votre ouverture de crédit vers votre compte bancaire⁽²⁾⁽³⁾. L'argent sera sur votre compte dans les deux jours ouvrables suivant votre demande.
- ▶ Consulter vos derniers relevés mensuels.
- ▶ Visualiser les données de votre carte et effectuer des achats sans l'avoir sous la main.
- ▶ Visualiser les infos de votre carte : numéro, validité, cvc.
- ▶ Modifier votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone.
- ▶ Accéder aux données de votre dossier : n° de dossier, date de zérotage, TAEG, date de la prochaine mensualité.

Plus d'infos ? Rendez-vous sur **buyway.be**

Disponible sur iOS et Android :

Scannez-moi



ou rendez-vous via



Important



Pour pouvoir effectuer et sécuriser vos transactions en ligne avec 3DS2, vous devez obligatoirement créer un compte Buy Way Mobile et un Secure Code.

Qu'est-ce que 3DS2 ?

3DS2 est une procédure de sécurité obligatoire qui sécurise les transactions en ligne. Concrètement, cela signifie que pour certaines transactions en ligne une validation préalable via l'appli Buy Way Mobile sera nécessaire.

Les tarifs

IKEA Family Mastercard

Remplacement de la carte ou demande d'une 2 ^e carte	4,00 € / carte
Rappel du code de la carte	2,00 € / rappel
Versement sur le compte bancaire	1% du montant versé avec un minimum de 4,50 €
Retrait aux distributeurs	6,50 € / retrait d'argent + 2,50% sur le taux de change pour les paiements hors de la zone euro

Les transactions effectuées en devise autre que l'euro sont converties en euros sur base du cours indicatif de la Banque Centrale Européenne qui est publié officiellement le jour de la réception de ces transactions par Mastercard. Pour toute transaction réalisée dans un pays ne faisant pas partie de la zone euro, le taux de change en vigueur sera majoré de 2,50%.

Carte perdue ou volée ?

En cas de vol ou de perte de votre IKEA Family Mastercard, vous devez absolument faire ce qui suit :

Bloquez immédiatement votre carte

Vous pouvez la faire bloquer, 7/7 et 24/24, au 02 320 25 95.

Allez à votre bureau de police local

C'est dans votre intérêt de déclarer la perte ou le vol de votre IKEA Family Mastercard. En cas d'utilisation frauduleuse, le procès-verbal de votre déclaration sera en effet nécessaire. Autre précaution : vérifiez attentivement vos relevés mensuels après la perte ou le vol de la carte. Vous pourrez ainsi contester immédiatement une éventuelle transaction frauduleuse.

Carte perdue ou volée ?
02 320 25 95 – 7/7 et 24/24

L'assurance, si vous la souhaitez

L'assurance Full Cover⁽⁵⁾ est une couverture proposée en option par Buy Way.
Elle vous protège dans les situations suivantes :

Garantie Décès

Couvre le solde restant dû de votre carte en cas de décès du titulaire assuré.

⁽⁶⁾ Exclusion : le suicide s'il se produit la première année qui suit la date de prise d'effet du contrat.

Garantie Obsèques

En cas de décès du titulaire assuré par suite de maladie ou d'accident, l'assureur verse au bénéficiaire un capital forfaitaire s'élevant à 2.000 €. Ce montant passe à 2.650 € dans les cas suivants :

I. l'assuré ne répondait pas, au moment du décès, aux critères pour pouvoir bénéficier de la garantie « incapacité temporaire totale de travail »

II. l'assuré est atteint d'une « invalidité totale permanente » survenue avant l'adhésion

III. après que l'assuré est devenu invalide en cours du contrat

⁽⁶⁾ Exclusion : le suicide s'il se produit la première année qui suit la date de prise d'effet du contrat.

Garantie Invalidité totale permanente

En cas d'invalidité totale permanente : l'assureur règle le solde dû au jour du sinistre (diminué des éventuelles indemnités perçues dans le cadre de la garantie incapacité temporaire totale de travail).

⁽⁶⁾ Exclusion : sinistres résultant de faits intentionnels de l'assuré.

Garantie Incapacité temporaire totale de travail

En cas d'incapacité temporaire totale de travail, l'assureur, après 60 jours, règle les mensualités échues entre la date d'arrêt total de travail et la date de fin de cet arrêt de travail.

⁽⁶⁾ Exclusion : sinistres dus à l'usage des stupéfiants ou à l'ivresse.



Garantie Perte d'emploi involontaire

En cas de perte d'emploi involontaire du titulaire assuré pour raison indépendante de sa volonté, l'assureur prend en charge le remboursement des mensualités en vigueur à la veille du sinistre durant la période d'inactivité (maximum 18 mensualités).

⁽⁶⁾ Exclusion : la démission ou la faute grave.

Garantie Perte ou vol de la carte

En cas de perte ou vol de la carte, l'assurance couvre le montant restant à charge du titulaire assuré.

⁽⁶⁾ Exclusion : perte ou vol de la carte laissée dans un lieu accessible au public.

Garantie Achat

L'assurance couvre l'achat durant 90 jours en cas de vol ou de dégâts d'un bien payé avec votre carte.

⁽⁶⁾ Exclusion : vol des achats laissés visiblement dans un véhicule.

Combien coûte cette assurance ?

La prime mensuelle s'élève à 0,95% du solde total de votre ouverture de crédit restant encore à rembourser. Cette prime est réclamée tous les mois, en même temps que le remboursement mensuel de votre crédit.

Comment souscrire cette assurance ?



au 02 320 25 96 du lundi au vendredi,
de 8h30 à 17h00 (sauf jours fériés belges).

À votre disposition



Adresse
Boulevard Baudouin 29 bte 2
1000 Bruxelles



Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
(sauf jours fériés belges)
02 320 25 96



Carte perdue ou volée? 24h/24 7j/7
02 320 25 95



Formulaire de contact
buyway.be



Votre conseiller virtuel
sur Buy Way Mobile

Pour votre programme
de fidélité IKEA Family,
rendez-vous sur
[https://www.ikea.com/be/fr/
ikea-family/](https://www.ikea.com/be/fr/ikea-family/)



<https://www.buyway.be>

Scannez ce code avec votre smartphone pour accéder au site.